

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le **18 novembre 2021 à 19h30**, sous la présidence de la Mairesse Corina Lupu, à laquelle étaient présents madame la conseillère Élise Latour ainsi que messieurs les conseillers Edward Claxton, Philippe Deschamps, Olivier Hamel, Michel Roch et Russ St-Germain, formant quorum.

Madame Sophie Bélanger, Directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente, agit comme greffière.

Madame la mairesse Corina Lupu, souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h35.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-11-184 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QU'il est convenu de retirer le point 5.8 dudit ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Deschamps

ET résolu unanimement

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté

ORDRE DU JOUR

- 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2021**
- 2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**
- 3 RAPPORT DU MAIRE**
 - 3.1 Lettre de la mairesse
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 5.1 Présentation des comptes du mois pour approbation
 - 5.2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2021
 - 5.3 Décompte progressif #2 – pavage de rues 2021
 - 5.4 Dépôt du serment des élus (article 316 alinéa 3 LERM)
 - 5.5 Nomination du maire suppléant
 - 5.6 Nomination du maire suppléant et substitut à la MRC
 - 5.7 Nomination des représentants autorisés à signer les chèques de la Municipalité
 - 5.8 Désignation des élus au sein des comités municipaux

6 URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme

7 COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE

8 SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET PUBLIQUE

9 TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

10 AUTRES SUJETS

11 CORRESPONDANCES

12 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-11-185 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2021 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Roch
Et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2021 soit approuvé tel que rédigé.

3. RAPPORT DU MAIRE

Chers citoyennes et citoyens du Lac-des-Seize-Îles,

Je suis honorée d'avoir été élue mairesse de cette communauté très spéciale. Votre confiance et votre soutien signifient tout pour moi et, soyez assurés que je servirai chaque citoyen sur le même pied d'égalité, avec le respect qui lui est dû.

Au cours des quatre prochaines années, je travaillerai sans relâche, avec un groupe incroyable de conseillers, vos représentants, pour réaliser et mettre en œuvre la vision que nous partageons pour notre communauté.

Le 7 novembre dernier aura été une journée marquante et empreinte d'émotions. Je n'ai peut-être pas été le choix de tous à titre de mairesse. En effet, bien que 65% de la population ait voté en ma faveur, 35% des citoyens auraient préféré le contraire ou ne me connaissent tout simplement pas. Pour les 35%, sachez que je vous représenterai tous équitablement. Au cours des quatre prochaines années, je souhaite vous entendre, apprendre de vous et bâtir une relation de confiance avec vous. N'hésitez pas à me contacter par téléphone, par courriel ou en personne, je serai toujours disponible pour vous répondre.

Parmi mes aspirations politiques, j'ai promis de donner la parole aux citoyens. À cet égard, l'une de mes premières priorités est de vous offrir une plateforme pour vous exprimer. Si vous désirez faire partie de ma liste de contacts, veuillez m'envoyer un courriel à l'adresse suivante : maire@lac-des-seize-iles.com. Vos conseillers et moi-même espérons avoir de vos nouvelles bientôt. Nous sommes très emballés à l'idée de travailler en collaboration afin de répondre à vos besoins et unifier notre belle communauté.

Je souhaite d'ailleurs offrir mes plus sincères félicitations aux différents élus qui formeront maintenant le nouveau conseil municipal :

District 1 : Michel Roch
District 2 : Philippe Deschamps
District 3 : Olivier Hamel
District 4 : Russ St-Germain
District 5 : Edward Claxton
District 6 : Elise Latour

À tous, nous vous remercions d'avoir voté en si grand nombre!

À titre d'information, les statistiques électorales sont impressionnantes et démontrent un taux de participation dans notre municipalité s'élevant à 83%.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

2021-11-186 5.1 Présentation des comptes du mois pour approbation

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à payer par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant total de 103 766.85\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Deschamps
Et résolu unanimement;

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Paiements par chèques	Jusqu'au 01 novembre 2021	66 711.07\$
Paiements par internet et retraits directs	Jusqu'au 31 octobre 2021	18 451.24\$
Paiement des salaires	Pour le mois d'octobre 2021	18 604.54\$
TOTAL		103 766.85\$

Dépôt 5.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2021.

2021-11-187 5.3 Autorisation de paiement, décompte progressif #2- Drainage et pavage de rues exécutés en 2021.

CONSIDÉRANT QUE la firme Parallèle 54 Expert-Conseil a complété la vérification de la demande de paiement no 1, pour les travaux de drainage et pavage exécutés en 2021, par Uniroc Construction Inc.

CONSIDÉRANT QUE la firme Parallèle 54 Expert-Conseil recommande à la Municipalité de procéder aux paiements de la somme de 155 499.90\$ incluant les taxes et la retenue contractuelle de garantie de 10% ;

CONSIDÉRANT QUE la facture de l'entrepreneur correspond à la recommandation de paiement identifié no 1;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Roch

ET résolu unanimement

De procéder au paiement de la somme de 155 499.90\$ dans le cadre du décompte progressif no2 (travaux effectués en 2021) et d'attribuer la dépense à la TECQ.

Dépôt 5.4 Dépôt du serment des élus

Madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le serment des élus de l'élection du 7 novembre 2021.

2021-11-188 5.5 Nomination du maire suppléant

ATTENDU Qu'à la suite de l'élection du 7 novembre 2021, le Conseil municipal de Lac-des-Seize-Iles doit nommer, parmi les nouveaux élus, un maire suppléant;

Il est proposé par le conseiller monsieur Edward Claxton

ET résolu unanimement

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Iles nomme à titre de maire suppléant le conseiller municipal Philippe Deschamps.

ET QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions précédentes à ce sujet

2021-11-189 5.6 Nomination du remplaçant de la mairesse à la MRC des Pays-d'en-Haut

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un remplaçant de la mairesse pour siéger au Conseil des Maires et autres comités de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Il est proposé par madame Élise Latour

Et résolu unanimement : QUE le conseil municipal de Lac-des-Seize-Iles nomme le maire suppléant monsieur Philippe Deschamps à titre de remplaçant de la mairesse pour siéger aux conseils des Maires et autres comités de la MRC des Pays-d'en-Haut.

ET QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions précédentes à ce sujet.

2021-11-190 5.7 Nomination des représentants autorisés à signer les chèques de la municipalité

ATTENDU QUE des autorisations doivent être accordées aux nouveaux élus afin de leur permettre de procéder aux signatures bancaires;

Il est proposé par monsieur Russ St-Germain

Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal de Lac-des-Seize-Iles statue que :

- Madame la Mairesse Corina Lupu ou en son absence le maire suppléant monsieur Philippe Deschamps, ou en son absence le conseiller Michel Roch et la directrice générale madame Sophie Bélanger, ou en son absence la directrice générale adjointe, madame Louise Trottier, soient les représentants de la Municipalité de Lac-des-Seize-Iles à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse populaire Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut, sise au 218, rue Principale, Saint-Sauveur.
- Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité:
 - émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
 - signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
 - demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité;
 - signer tous documents ou toutes conventions utiles pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.
- Les pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux (2) d'entre eux;

- La Municipalité de Lac-des-Seize-Iles n'utilise pas de timbre de signature;
- Les pouvoirs mentionnés précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir;
- La présente résolution abroge toutes les résolutions précédentes concernant les signataires à la Caisse populaire Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.

Point Retiré 5.8 Désignations des élus au sein des comités municipaux

6.URBANISME

Dépôt 6.1 Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport mensuel du service.

7. COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE

8. SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET PUBLIQUE

9. TRAVAUX PUBLICS

10. AUTRES SUJETS

11. CORRESPONDANCES

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-11-191 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par madame Corina Lupu
Et résolu unanimement;

QUE la séance soit levée, il est 19h54

2021-11-192 CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée, madame Sophie Bélanger, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Seize-iles, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Corina Lupu
Mairesse

Sophie Bélanger
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je soussigné, Corina Lupu, mairesse de la Municipalité de Lac-des-Seize-iles, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

